

Nouveau protocole au 23 mai 2022

Madame, Monsieur, Chers parents,

Suite à l'allègement du dernier protocole sanitaire, à la fin de l'obligation du port du masque, et à la baisse du taux de contaminations, il a été décidé :

- La fin du « non brassage »,
- L'accès à la cantine pour tous les élèves,
(plus de repas apportés du domicile : tous les élèves qui apportaient leur repas rebasculent en demi-pension au tarif en vigueur),
- La ré-ouverture, pour tous les élèves, des permanences (8h20-9h20 et 16h15-17h15) ainsi que de l'étude dirigée du soir (sur inscription – 17h15-18h15),
- La fin de l'obligation du port du masque dans les transports pour aller en EPS.

Ces mesures seront effectives à compter du Lundi 23 mai 2022.

Nous vous rappelons cependant le maintien des gestes barrière, à savoir aération des salles de classe et lavage des mains.

Cordialement

La Direction